

Sylvestre Marie-Hélène
2, place du Champ de Foire
Les Herolles
86290 Coulonges

Les Hérolles, Coulonges le 27 mars 2018

à Monsieur André Grand , Commissaire enquêteur

Objet : Projet éolien des Gassouillis – Bussière Poitevine (87320)

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis vous faire part de mes inquiétudes concernant le projet éolien en objet. A la lecture de l'avis délivré par la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) de la région Nouvelle Aquitaine l'on peut relever de nombreux impacts négatifs, sur la vie des habitants dus entre autres aux nuisances sonores avec de nombreux dépassements des seuils réglementaires.

Les impacts sur le Patrimoine bâti et le paysage sont également considérables. Au contraire de ce qui est écrit les effets cumulés avec les parcs d'Adriers dans la Vienne et de Blond dans la Haute Vienne sont réels. Les relations visuelles sont jugées fortes avec la vallée de la Gartempe et la préservation de ses caractères naturels et boisés.

Il est aussi écrit que le site du projet est localisé dans une zone à préserver et identifiée en tant que réservoir de biodiversité. Le Ris de Conedoux a été identifié en tant que composante de la trame bleue régionale. Deux sites Natura 2000 sont caractérisés par des populations de chauves-souris d'intérêt communautaire, avec aussi des espèces d'amphibiens. Le secteur présente un fort enjeu lié à la présence de rapaces et de chiroptères sensibles au risque de mortalité par collision ou barotraumatisme. 86 espèces d'oiseaux ont été identifiées. Des grues cendrées ont été observées. Les chauves-souris y ont un fort niveau d'activité, en raison d'un corridor de transit, de territoires de chasse et de gîte.

On peut tout simplement relever que les impacts sur la santé humaine (impacts sonores) sont nombreux, que les inter-visibilités avec d'autres parcs, et avec au moins trois monuments historiques sont réelles, que la faune et la biodiversité y seraient en péril. Ce projet ne ferait-il pas courir un risque au label « Art et Histoire » du pays Montmorillonnais ?

A titre personnel, je n'aurai plus du tout le même plaisir à venir profiter des paysages et du calme de ces lieux si ce projet devait voir le jour. Je m'inquiète aussi pour les artisans et commerçants qui risquent d'avoir moins de travaux et chantiers, en raison de la moindre attractivité de l'immobilier.

C'est pourquoi Monsieur le commissaire enquêteur, je souhaite que vous donniez un avis défavorable au projet éolien des Gassouillis de Bussière-Poitevine.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sylvestre Marie-Hélène